

MUSÉE DU BAGNE - LE TEMPS DU GOUVERNEUR GUILLAIN



Document 1. Charles Guillain, gouverneur de Nouvelle-Calédonie de 1862 à 1870.

Charles Guillain fut nommé Gouverneur de Nouvelle-Calédonie par Napoléon III le 17 mars 1862. La Nouvelle-Calédonie, érigée en colonie autonome, est dégagée de la tutelle des Établissements français de l'Océanie. Tout est à faire : organiser la transportation, la colonisation pénale, la colonisation libre, créer l'Administration, organiser l'économie et conduire une politique indigène.

1- Selon le texte ci-dessus, qui a nommé Charles Guillain Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie ?

2- Vous avez trouvé son nom, dites maintenant quelle fonction occupait cet homme en France à l'époque.

- 3- *Selon le texte, quelles sont les grandes missions qui attendent le gouverneur Guillain en Nouvelle-Calédonie ? Citez un grand chantier qu'il mènera en particulier (texte ci-dessous).*

-----.

Le Gouverneur Guillain prend en charge l'assainissement de Port-de-France, l'ouverture des premières routes (route de Païta). Il organise le service des Affaires indigènes, de l'enregistrement, de l'État civil, le service postal à pied, ouvre les écoles primaires de Païta et de Napoléonville (Canala) et décide 13 ans avant la métropole que l'enseignement doit être obligatoire et gratuit.

- 4- *Selon le texte ci-dessus, à quelles villes correspondent « Port-de-France » et « Napoléonville » ?*

-----.

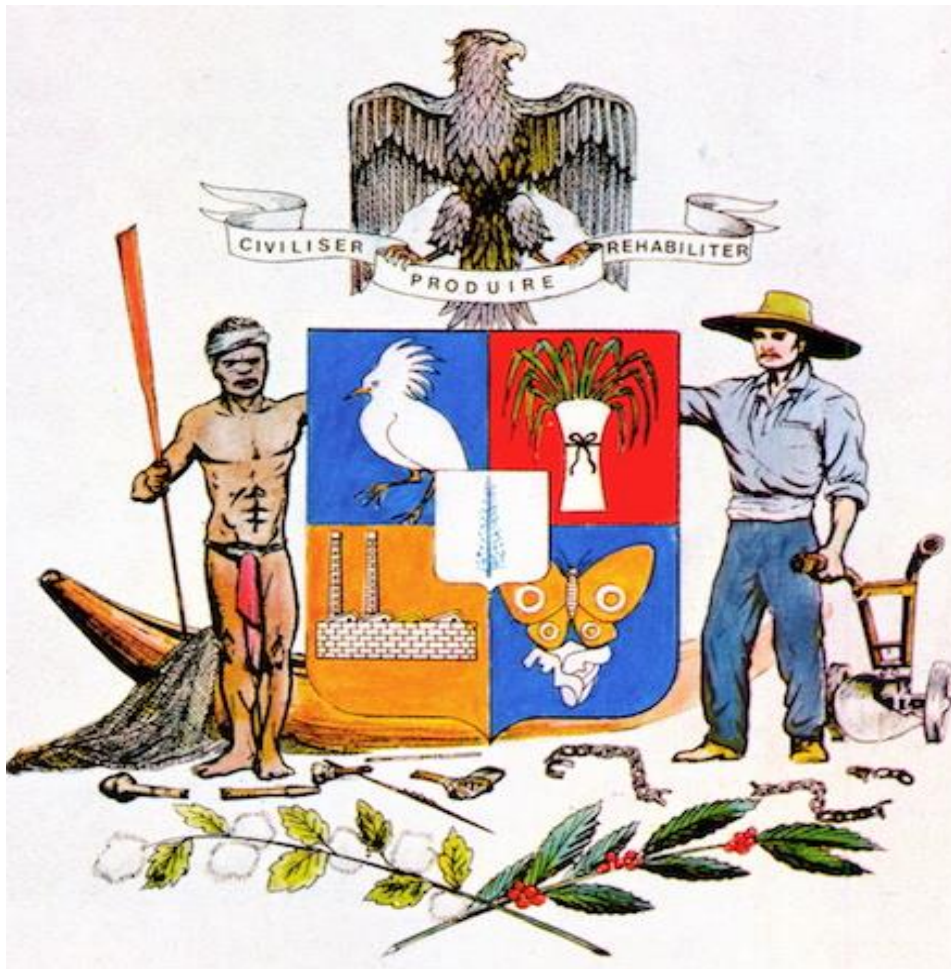
En Nouvelle-Calédonie, Guillain souhaitait un métissage des populations qui formeraient une nouvelle humanité, assimilée à la famille universelle.

Guillain souhaitait également favoriser la réhabilitation des condamnés et le développement de la colonisation pénale (condamnés libérés). On appelait ces hommes « les bagnards ».

- 5- *Quel autre nom donne-t-on aux condamnés en Nouvelle-Calédonie à cette époque ? Nommez les 3 catégories de condamnés (document 3).*

Le Gouverneur Guillaïn avait imaginé des armoiries de la Nouvelle-Calédonie où figuraient un bagnard à la chaîne brisée (passé douloureux) et tenant une charrue et un canaque au casse-tête brisé (guerres tribales) et remplacé par un filet de pêche - les deux personnages étant placés derrière deux rameaux de coton et de café. La devise était « civiliser – produire – réhabiliter »

6- *Que signifie le mot « armoiries » ?*



Document 2. Les armoiries de la Nouvelle-Calédonie imaginées par Guillaïn.

7- *Décrivez le document 2 et remplissez la fiche Histoire des Arts prévue à cet effet.*

8- *Quelle est la devise inscrite sur les armoiries imaginées par Guillain ? Citez la devise de la France et celle de la Nouvelle-Calédonie aujourd'hui.*

-----.

9- *Une fois le casse-tête du Kanak cassé et les chaînes du bagnard rompues, que deviennent ces deux hommes selon les armoiries imaginées par Guillain ? (Doc. 2)*

-----.

10- *La devise imaginée par Guillain semble fixer des objectifs pour ces deux hommes. Que devront-ils produire, qui devra être réhabilité et que signifie « civiliser » ? (Une observation très précise du doc. 2 est indispensable pour répondre, cherchez les indices).*

-----.

11- *Pourquoi Guillain a-t-il dessiné un aigle au-dessus du blason (document 2) ?*



Document 3. Le modèle photographique des armoiries imaginées par Guillain.

12- *Observez bien le document 3, quelle est sa nature ?
Quel autre document de cette étude vous rappelle-t-il ?*

Document 4. Les différentes catégories de condamnés en Nouvelle-Calédonie au temps du bagne.

Les transportés

La Nouvelle-Calédonie devient, en 1863, une colonie pénitentiaire, pour les condamnés aux travaux forcés, que l'on appelle les forçats, ou encore les transportés ou plus souvent les bagnards. Ils seront plus de 20 000 hommes et 250 femmes. Ce sont des criminels : meurtrier, incendiaire, voleur avec effraction... Le premier convoi arrive le 9 mai 1864, par l'*Iphigénie* avec 248 forçats, après 129 jours de mer.

Le 75^{ème} et dernier convoi arrive en 1897 par la *Calédonie* avec 360 transportés et après 56 jours de voyage. On distingue les condamnés des libérés qui devaient doubler leur temps de peine avant de pouvoir rentrer en France. Beaucoup restèrent définitivement en Nouvelle-Calédonie.

14- Pour quelles raisons ces individus appelés « transportés » sont-ils condamnés ?

-----.

15- Quelle particularité concernait les condamnés libérés ? Que faisait la plupart d'entr'eux ?

Les déportés

La déportation était une peine politique qui permettait d'éloigner des personnes s'étant révoltées ou opposées au gouvernement. Entre 1872 et 1880, 4 250 déportés arrivèrent en Nouvelle-Calédonie. Ils faisaient partie des insurgés de la Commune de Paris de 1871. On distinguait les condamnés à la déportation simple à l'Île des Pins et ceux (un millier) condamnés à la déportation en enceinte fortifiée à Ducos. D'autres enfin sont condamnés aux travaux forcés et placés à l'île Nou.

En 1880, une loi d'amnistie les autorisa à rentrer en métropole. Moins de 40 familles décidèrent de s'établir à Nouméa. Plus de 400 communards reposent dans les cimetières de l'Île des Pins et de Ducos.

16- *Quelle est la grande différence entre les déportés et les transportés ?*

17- *Citez le nom d'une déportée célèbre. Savez-vous pourquoi elle a été déportée en Nouvelle-Calédonie ?*

Les relégués

Ce sont des récidivistes, des délinquants ayant commis des vols simples. 3 300 hommes relégués seront placés à Prony (la forestière), à l'Île des Pins. 475 femmes seront au centre de la Ouaménié.

La fin de la Pénitenciaire

1897 : le Gouverneur Feillet met fin aux convois de condamnés en fermant le "robinet d'eau sale".

1922 : fermeture des derniers centres pénitenciaires.

1931 : la Nouvelle-Calédonie n'est plus une terre de transportation, ni de déportation, ni de relégation.

18- *Que reproche-t-on aux relégués ?*

19- *Le Gouverneur Feillet utilise une expression très particulière : « le robinet d'eau sale ». Qui désigne-t-il à travers cette expression ?*
